

Colloque sur "Les relations Tunisie UE dans un contexte régional en mutation", organisé par l'Association des Etudes Internationales en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert

9 et 10 mai 2013, Tunis

**Intervention de S. E. Mme Laura Baeza
Ambassadeur, Chef de délégation de l'UE**

Excellences, mesdames et messieurs,

Je souhaite saluer la tenue de cet important séminaire portant sur les relations de la Tunisie et de l'UE dans un contexte régional en pleine mutation. Les axes abordés, à savoir le contexte géostratégique, l'impact de la crise économique ainsi que la question migratoire constituent effectivement des défis qu'il importe d'analyser pour mieux les comprendre et orienter notre action.

L'Union Européenne, depuis le traité de Lisbonne, s'efforce de développer un rôle **d'acteur stratégique sur la scène internationale**; ainsi elle s'est attelée à mettre en place les mécanismes, aptes à mieux gérer les nombreux défis et crises actuels; la Haute Représentante, épaulée par un Service Européen d'Action Extérieure, désormais réunit les fonctions, précédemment exercées par trois entités distinctes (présidence tournante de l'UE, le Haut représentant pour la PESC et le Commissaire chargé des relations extérieures); ceci démontre l'ampleur de la tâche.

L'Union européenne, a été rapidement interpellée par les **défis posés par les révolutions survenues dans le monde arabe**. Dans le cadre de sa politique de voisinage, elle a tenté d'apporter une **réponse globale mais différenciée** aux pays en transition; elle a ainsi mobilisé une multitude de projets, son expertise et ses ressources, pour mieux répondre aux besoins des populations.

A travers une approche **gagnant-gagnant**, l'UE s'est engagée à renforcer ses relations avec les pays du voisinage **engagés dans un processus de transition démocratique**; le dialogue politique renforcé avec les partenaires vise les réformes politiques et économiques, le renforcement du rôle de la société civile, et une plus grande liberté d'expression et de réunion.

Toutefois, devant le risque de fragilisation de la cohésion sociale des pays en transition, en raison de la crise économique globale et des difficultés dues à l'instabilité politique et sécuritaire régionale, nous avons mobilisé un soutien financier significatif afin de **stimuler la croissance** et promouvoir un climat favorable aux investissements et à l'emploi.

Nous sommes convaincus que les défis régionaux sont mieux gérés par des **solutions à l'échelle régionale et sous régionale:**

- en cherchant son chemin, **l'Union pour la Méditerranée**, place des sujets tels que l'énergie, les transports, le commerce ou les femmes, au cœur de projets régionaux...

- une intensification de la **coopération sectorielle inter maghrébine**, offrirait des possibilités de coopération pragmatique et un espace de complémentarités, plus proche aux besoins des sociétés civiles locales;

- la coopération **5 plus 5**, dont je suis certaine que vous approfondirez les contours durant votre colloque, offre des résultats prometteurs notamment en matière de coopération sécuritaire;

- nous suivons avec beaucoup d'intérêt, **l'Union du Maghreb Arabe (UMA)**, l'UE serait prête à appuyer la mise en place des mécanismes d'intégration et de renforcement des institutions.

La Tunisie constitue une priorité dans nos relations avec la région; nous avons apporté notre soutien politique au processus de transition en cours, en doublant notre aide à la coopération, visant en particulier, la gouvernance, la relance économique, le développement des zones défavorisées, la création d'emplois, la compétitivité du secteur des services, l'appui aux élections, ainsi que le renforcement de la société civile. Les visites régulières effectuées par les responsables européens, le Président du Parlement Européen Martin Schulz, le Président Van Rompuy, le Président de la Commission Barroso, la Haute Représentante Catherine Ashton, les Commissaires Füle et Tajani, ont témoigné de cet engagement.

La Tunisie et l'Union européenne sont parvenus à un accord politique en novembre 2012, sur le texte du **Plan d'action sur le partenariat privilégié** qui régira, désormais, nos relations. C'est le début d'un processus, certes difficile, mais ambitieux. Bien que notre partenariat privilégié couvre la totalité de nos relations, j'aimerais souligner quelques chantiers significatifs qui doivent progresser:

- la promotion des **droits de l'homme et des libertés fondamentales;** en respect aux souffrances du peuple tunisien, durant des années difficiles passées et afin de consolider les perspectives d'avenir dans ce domaine;

- le soutien et l'**engagement avec la société civile** ; en effet nous nous sommes engagés à consulter régulièrement la société civile sur l'élaboration et le suivi de nos actions communes;
- l'instauration d'un **partenariat pour la mobilité** dans le but de faciliter les négociations dans le domaine de la circulation des personnes, y compris la facilitation de l'octroi des visas;
- le progrès dans le **lancement des négociations pour l'ALECA** (accord de Libre échange complet et approfondi) en vue d'un véritable rapprochement économique de la Tunisie à l'Union européenne et qui lui permettra d'être mieux armée pour affronter la concurrence mondiale.

J'ai souhaité effleurer seulement certains sujets, au cœur de nos relations; notre partenariat privilégié s'étend sur le moyen et long terme; les processus de réformes ne sont jamais simples et requièrent patience et engagement; c'est ce que l'Union européenne, conjointement avec la Tunisie, est prête à démontrer.

Je vous remercie